

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

EdenTree European Sustainable Equities

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : A EUR Capitalisation (ISIN LU1481504865)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

EdenTree European Sustainable Equities appartient à la catégorie des Fonds à gestionnaire unique.

Le Fonds vise à accroître la valeur de son actif à long terme en constituant un portefeuille diversifié et géré activement d'actions de sociétés européennes durables, sans aucune restriction concernant l'écart de suivi, dans des titres de participation négociables tels que des actions, d'autres titres de capital tels que des actions de sociétés coopératives et des bons de participation émis par, ou encore des warrants sur des titres de participation négociables de ces sociétés qui sont domiciliées ou qui réalisent une part importante de leurs activités commerciales en Europe.

L'allocation d'actifs minimale dans ces titres sur une base consolidée (investissements directs et indirects) sera de 60 % de l'actif net du compartiment. Par ailleurs, le compartiment réservera au moins 75 % de son actif net à des titres de participation.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des fonds qui ont été sélectionnés selon un certain nombre de critères qualitatifs et quantitatifs. L'analyse qualitative évalue la stabilité et la solidité du gestionnaire d'investissement, ainsi que son processus et sa philosophie d'investissement. Le processus de sélection quantitative vise à ne sélectionner que des fonds ayant généré des rendements corrigés du risque.

Les investissements en titres de dette ne dépasseront pas 15 % de son actif net. Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % dans des comptes de dépôt, y compris des liquidités détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment.

Risque d'investissement durable

Le compartiment contribue à la réalisation des objectifs environnementaux et sociaux et est considéré comme un produit d'investissement conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. L'objectif durable du compartiment est de générer des rendements compétitifs en investissant dans des entreprises durables contribuant à créer un monde plus propre, plus sain et plus sûr. En outre, le Gestionnaire d'investissement externe utilisera ses investissements dans le capital à long terme et sa relation avec les équipes de direction pour améliorer la façon dont les entreprises gèrent leur interaction avec l'environnement et la société.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales et possède le statut de produit d'investissement conformément à l'article 8 (1) 9 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Le compartiment se conformera à la liste d'exclusion d'ABN AMRO Investment

Solutions définie dans le Livre I1 ainsi qu'aux filtres éthiques des Gestionnaires d'investissement externes. La combinaison des deux ensembles d'exclusions élimine, sur la base de l'« absence de préjudice », les segments du marché qui causent des dommages sociaux ou environnementaux (par exemple, le tabac, l'alcool, les armes, les jeux d'argent). En outre, le Gestionnaire d'investissement externe applique ses propres critères de sélection fondés sur les normes et sur les activités économiques. Les idées de placement sont sélectionnées en fonction de divers domaines de risques ESG et d'indicateurs défavorables (par exemple, l'éthique professionnelle, les droits humains, l'environnement et le changement climatique). Dans le cadre de ce processus de sélection, le compartiment évitera d'investir dans des secteurs tels que l'industrie automobile, le transport aérien, la production de ciment, la production d'acier ou l'exploration et la production de pétrole et de gaz, dès lors que le Gestionnaire d'investissement externe considère qu'ils ne répondent pas aux critères relatifs au changement climatique.

Le thème Santé et bien-être contribue à l'ensemble du spectre de la santé, y compris le sport, l'alimentation, la nutrition, le diagnostic, la prévention et les traitements. Le thème de l'infrastructure sociale contribue à l'environnement socialement construit en soutenant les investissements dans des projets communautaires (hôpitaux, écoles, cliniques, etc.). Le thème des solutions durables contribue à la fois à l'objectif environnemental et social en soutenant les investissements dans les énergies renouvelables, l'eau, l'agriculture durable, les bâtiments et finance verte.

L'analyse ESG a couvert 100 % des investissements du portefeuille. Après examen de l'univers d'investissement, au moins 20 % des entreprises sont exclues sur la base des Critères ISR.

Les instruments dérivés ne sont pas couverts par l'analyse ESG.

Relation avec le Portefeuille de référence

Ce Fonds est géré activement et comparé au MSCI Europe TR Net à des fins d'indicateurs de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à ce Portefeuille de Référence ne constitue aucun objectif ni une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composantes du Portefeuille de Référence.

Le Portefeuille de Référence n'évalue ni n'inclut ses composants sur la base de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

La durée minimale de détention recommandée est de 5 années.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et événements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Les investissements en actions s'accompagnent de fluctuations significatives des cours dues, par exemple, aux informations négatives liées à l'émetteur ou au marché. De plus, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement les risques de marché découlant de l'exposition aux Actions européennes.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après:

Risque opérationnel et de dépôt: Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

Risque lié aux petites capitalisations et aux secteurs spécialisés ou restreints:

Les investissements en petites capitalisations ou dans des secteurs spécialisés ou restreints peuvent faire l'objet d'une volatilité supérieure à la moyenne. Les petites entreprises peuvent se trouver dans l'incapacité de générer de nouveaux fonds aptes à soutenir leur croissance et leur développement, leur direction peut manquer de vision ou elles peuvent développer des produits destinés à des marchés nouveaux et incertains.

Risque de crédit: Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements; les rétrogradations de la note d'une émission ou d'un émetteur peuvent entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le Fonds a investi.

Risque lié aux instruments dérivés: En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir le risque et/ou à exercer un effet de levier sur le rendement de sa position. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'effet de levier renforce la volatilité du Fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|--------|
| Frais d'entrée | 5,00 % |
| Frais de sortie | 1,00 % |
| <i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.</i> | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants | 1,70 % |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Aucune |

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

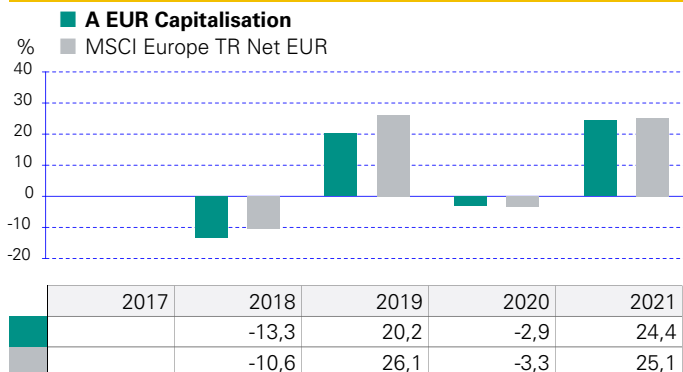
Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôturée le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

En cas de conversion d'actions, une commission maximum de 1,00% peut être facturée aux investisseurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées



Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées. La part a été lancée en janvier 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

Informations pratiques

Société de gestion

ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF : <https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html> et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix

Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Conversion d'Actions

Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en

vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds

Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Législation fiscale

Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.